



# Les protéagineux en lactation : pois, lupin, féverole

Les protéagineux s'inscrivent dans la recherche de l'autonomie alimentaire. Ils sont des alternatives à l'utilisation d'un complémentaire azoté ou d'un tourteau d'oléagineux.

Pois, lupin, féverole présentent des valeurs alimentaires très variables. Le lupin reste de loin le plus riche avec près de 35 % de MAT contre 20 % pour le pois. Ces sources de protéines affichent d'autre part une valeur énergétique supérieure à la plupart des céréales. Comme elles, les protéagineux sont riches en phosphore et pauvres en calcium. Aucun problème de toxicité lié à leur utilisation n'est à craindre.

## Des exemples de rations

Tous les protéagineux peuvent être incorporés dans la ration de brebis allaitantes. Toutefois, pour des brebis allaitant deux agneaux en début de lactation, il est nécessaire d'ajouter un tourteau d'oléagineux pour équilibrer la ration à base de céréales et de pois. Avec du lupin ou de la féverole, les quantités de concentré distribuées dépassent 1 kg par brebis et par jour. Il est alors conseillé de séparer la ration en deux apports afin de limiter les risques d'acidose. Si la ration contient des aliments déshydratés, l'apport de concentré doit être réalisé en deux fois dès que celui-ci dépasse 700 g par brebis et par jour. Enfin, il faut savoir qu'il n'est pas possible d'équilibrer une ration à base de paille avec un protéagineux comme seule source azotée.

## VALEURS ALIMENTAIRES DES PRINCIPAUX PROTÉAGINEUX UTILISÉS (PAR KG BRUT)

PROTÉAGINEUX	UFL	MAT (g)	PDIN (g)	PDIE (g)	P (g)	Ca (g)
POIS	1,04	207	130	83	4,0	1,1
LUPIN	1,18	341	213	106	3,8	3,4
FÉVEROLE	1,03	268	170	97	4,7	1,4

Source: INRA, 2007



© Photo : CIIRPO

L'utilisation de protéagineux nécessite la distribution de quantités de concentré élevées.

Exemples de rations avec du foin de graminées de qualité moyenne offert à volonté (concentré en g par brebis et par jour)

NOMBRE D'AGNEAU(X) ALLAITÉ(S)	Type de protéagineux	Pois		Lupin		
		Semaines de lactation	Les 6 premières	Au-delà de 6 semaines	Les 6 premières	Au-delà de 6 semaines
Un seul agneau	Triticale		300	200	300	200
	Protéagineux		400	200	300 <sup>2</sup>	100
	CMV de type 7/21		20	20	20	20
Deux agneaux	Triticale		500	300	600	300
	Protéagineux		400 + 200 g <sup>1</sup>	400	600 <sup>2</sup>	300
	CMV de type 7/21		30	30	30	30

<sup>1</sup> Tourteau de soja - <sup>2</sup> Avec de la féverole, augmenter de 100 g les apports indiqués

Source: Institut de l'élevage

© Photo: CIRPO



Comme les céréales, les protéagineux doivent être distribués entiers aux brebis.



© Photo: CIRPO

Il faut généralement quelques jours aux brebis avant de s'habituer au nouvel aliment.

**EXEMPLES DE RATIONS AVEC DE L'ENRUBANNAGE DE GRAMINÉES  
RATIONNÉ À 1 KG DE MATIÈRE SÈCHE ET DU FOIN DE QUALITÉ MOYENNE OFFERT À VOLONTÉ  
(CONCENTRÉ EN G PAR BREBIS ET PAR JOUR)**

NOMBRE D'AGNEAU(X) ALLAITÉ(S)	Type de protéagineux	Pois		Lupin ou féverole	
	Semaines de lactation	Les 6 premières	Au-delà de 6 semaines	Les 6 premières	Au-delà de 6 semaines
Un seul agneau	Triticale	300	200	300	200
	Protéagineux	200	0	200	0
	CMV de type 7/21	20	20	20	20
Deux agneaux	Triticale	400	300	600	300
	Protéagineux	400 + 200 g <sup>1</sup>	200	500	200
	CMV de type 7/21	30	30	30	30

Sources: Institut de l'Elevage

<sup>1</sup> Tourteau de soja



© Photo: CIRPO

**D'AUTRES RATIONS  
SONT DISPONIBLES  
DANS LA BROCHURE  
« LES RATIONS DES OVINS  
ALLAITANTS EN BERGERIE »**

(Édition Institut de l'Elevage, 2008)

Au-delà d'un kg par jour,  
il est conseillé de distribuer  
la ration en deux fois,  
afin de limiter les acidoses.

Pour en savoir plus  
[www.reconquete-ovine.fr](http://www.reconquete-ovine.fr)

**POUR EN SAVOIR PLUS :**

- Laurence Sagot et Eric Pottier : CIRPO / Institut de l'Elevage  
Tél. : 05 55 00 63 72 ou [laurence.sagot@inst-elevage.asso.fr](mailto:laurence.sagot@inst-elevage.asso.fr)
- Site de l'Institut de l'Elevage - Espace thématique « Ovins et Bovins allaitants »  
[www.inst-elevage.asso.fr](http://www.inst-elevage.asso.fr)

10/2010. Document réalisé avec le soutien financier de :



Pub. 001030024 - ISBN 978-2-841-68-935-0